

JEAN BAPTISTE CHARRIER, PRIEUR DE LA SALLE

Incontournable, c'est le qualificatif qui vient à l'esprit lorsque l'on s'intéresse au cinquième fils de Aymé qui résida une grande partie de sa vie à Jullié ou au Bois de la Salle. Les archives abondent de titres et d'actes où apparaît cet abbé à la longévité surprenante. Que ce soit en son nom ou pour répondre à ses devoirs de tuteur de ses neveux, on trouve son paraphe au bas de nombreux contrats de bail à ferme ou à grangeage. Il est présent également lors des baptêmes et des mariages comme pour tous les moments forts réunissant la famille.

Difficile de dater avec certitude la prise de possession du prieuré par Jean Baptiste. Mais de quel prieuré parle t-on ? S'agit-il ici d'un monastère subordonné à une abbaye dont le nom provient du titre de prieur que l'on a donné au moine qui le dirige ou d'une circonscription administrative qui subordonne les commanderies d'un ordre hospitalier ? Ni l'un ni l'autre ! Comme bon nombre de prieurés, il s'agit ici d'une fondation seigneuriale qui confère au château une importance particulière et Aymé qui est seigneur de Julié sans y résider a trouvé ce subterfuge pour manifester une présence sur les lieux. Il faut attendre 1669 pour trouver une trace écrite du statut de Jean-Baptiste. Cependant si l'on en croit les vérités communément admises, le Bois de la Salle a été permuté en 1660 par Mathieu Gayot contre l'obéancerie¹ du chapitre de Saint Just de Lyon appartenant à Guillaume le frère de Aymé. Faute de documents plus précis, nous devons nous satisfaire de ces dates en sachant qu'en 1660, Jean Baptiste a seulement quinze ans ! Guillaume, le secrétaire du cardinal de Retz a cinquante cinq ans au moment des faits. Comme nous le savons, il a suivi en exil le prélat nouvellement promu en subissant la même flétrissure. Guillaume profite de l'autorisation provisoire qui lui est accordée en 1657 par les autorités de la ville pour regagner Lyon pendant son exil à Trente et régler cette affaire de permutation. Contraint par son bannissement, il lui faut patienter trois ans pour concrétiser cette permutation qui précède de deux ans son rapatriement de l'exil tridentin. Il ne peut plus alors compter sur les subsides de Gaston d'Orléans dont il était l'aumônier car l'oncle de Louis XIV meurt au château de Blois en mai 1660. Craignant de subir le même opprobre que le cardinal de Retz qui s'est vu dépouillé de l'archevêché de Paris, il a opéré cette permutation

¹ Obéancier est un titre usité uniquement dans l'église collégiale Saint Just de Lyon. C'est le responsable effectif du chapitre qui se compose de dix-huit chanoines attachés à la collégiale.